

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GSD FRANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

GSD France a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence CAC 40 (dividendes réinvestis), sur l'horizon de placement recommandé, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, en s'exposant principalement en actions françaises, tout en respectant les contraintes d'investissement propres au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

L'indicateur de référence est l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis. Le CAC 40 est l'indice de marché de la Bourse de Paris, calculé en continu à partir d'un échantillon de 40 valeurs les plus représentatives du marché parmi les 100 sociétés les plus capitalisées sur Euronext Paris.

Stratégie d'investissement

Le FCP est exposé au minimum à 60% de l'actif net en actions françaises. Le fonds étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% en actions répondant à cette réglementation, émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation boursière et appartenant à tous types de secteurs d'activités économiques. Le FCP pourra également être exposé, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, en actions de pays émergents. L'exposition au risque de change sera proportionnelle à la part de l'actif investi sur ces pays et restera donc accessoire.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action et/ou surexposer le portefeuille. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés est limitée à une fois l'actif, le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés actions pouvant ainsi aller jusqu'à 200% de l'actif net. Cette exposition maximale ne sera toutefois pas systématiquement utilisée et sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Le FCP pourra également investir jusqu'à 20% de son actif net dans des titres de créances obligataires et monétaires émis par des Etats ou des émetteurs privés libellés en euro dont la notation sera Investment grade ou jugés comme tels par la société de gestion ou les agences de notation. La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et 3.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macroéconomique :

Les marchés financiers ont débuté l'année en hausse, poursuivant la tendance de l'année 2019. Plusieurs éléments expliquaient l'optimisme des investisseurs, une économie au beau fixe en Europe et aux Etats-Unis, des résultats d'entreprises attendus en progression et la poursuite des politiques monétaires accommodantes des banques centrales.

L'épidémie de coronavirus, qui s'est déclarée dans le centre de la Chine, est venue interrompre cette dynamique. Devant les difficultés de compréhension de la propagation du virus, les tergiversations des gouvernants et la faible coordination internationale, le Covid-19 se propage de façon importante et entraîne un plongeon des marchés financiers.

L'épicentre de l'épidémie s'est, au cours du premier semestre, déplacé d'est en ouest, touchant d'abord l'Asie, puis l'Europe, avant de se propager en Amérique.

Dans ce contexte, et dans l'attente d'un hypothétique traitement ou vaccin la seule solution pour limiter la propagation du virus a été la mise en place de confinements. La contrepartie fût une chute de l'économie mondiale dans des proportions inconnues jusque-là. L'activité connaît une baisse de 20 à 35 % en Europe et aux Etats-Unis au 2^{ème} trimestre. Il s'agit de la première fois qu'une récession mondiale est provoquée « en toute connaissance de cause » par des décisions politiques.

Les actifs financiers ont, dans un premier temps, chuté entre fin février et mi-mars. L'indice CAC 40 connaît ainsi une baisse de 40 % sur la période et touche un point bas à 3632 points.

Dans un second temps, les actifs financiers rebondissent. La panique est passée. Surtout les actifs (actions, obligations...) sont soutenus par les montants colossaux déversés par les autorités budgétaires et monétaires. Tirant les leçons de la crise de 2008, ces dernières ont réagi extrêmement rapidement et de manière coordonnée en annonçant des plans de soutien à l'économie (entre 5 % et 10 % du PIB) et des achats d'actifs quasiment illimités.

Les Etats dépensent des centaines de milliards d'euros pour limiter les faillites, les licenciements et la perte de pouvoir d'achat des ménages. Dans le même temps les banques centrales financent ces mesures exceptionnelles, indirectement en achetant la dette émise (Banque centrale européenne ou américaine) voire directement (Banque d'Angleterre qui finance directement le gouvernement britannique).

Au cours de l'été, alors que l'Europe est sortie du confinement et que l'activité économique repart plus fortement qu'espéré, les marchés financiers se stabilisent. L'indice CAC 40 évolue ainsi aux alentours de 5000 points de mi-juin jusqu'à mi-octobre.

Fin octobre plusieurs sujets d'inquiétude font leur retour. Un rebond de l'activité qui semble plafonner, une recrudescence des cas de coronavirus en Europe suivie de la mise en place de nouvelles mesures restrictives, plusieurs essais cliniques de vaccins stoppés. A ces éléments s'ajoutent un environnement flou aux Etats-Unis ; un plan de relance budgétaire qui n'arrive pas à être finalisé et une élection présidentielle incertaine.

Les marchés financiers repartent à la baisse, dans des proportions néanmoins modérées.

Début novembre, les annonces d'une efficacité proche de 95 % pour les vaccins contre le coronavirus de Moderna et de Pfizer/BioNtech entraînent l'euphorie chez les investisseurs. Les actifs risqués connaissent des progressions historiques, en particulier les valeurs qui avaient été le plus impactées par la crise sanitaire.

Cette dynamique favorable se poursuit jusqu'en fin d'année, à peine troublée par la découverte d'une nouvelle souche, plus contagieuse, de Covid-19 en Angleterre.

Sur le plan économique, la crise sanitaire liée au coronavirus et les nombreuses restrictions imposées à travers la planète ont un impact catastrophique. Malgré les aides gouvernementales le produit intérieur brut des pays de la zone euro devrait chuter de 5 % (Allemagne, Pays-Bas...) à 10 % (France, Italie, Espagne).

Outre-Atlantique, l'absence de confinement généralisé permet aux Etats-Unis d'afficher une croissance en repli plus modéré, à -2,5 %.

Sans surprise les résultats des sociétés sont impactés. En Europe, les bénéfices des entreprises du Stoxx Europe 600 sont attendus en baisse de 35 % en 2020. Trois secteurs résistent, les utilities, la santé et la technologie. A l'inverse l'énergie, la consommation cyclique et l'industrie payent le plus lourd tribut à la crise actuelle.

Au global sur l'année, l'indice CAC 40 est en baisse de 7,14 % (-5,57 % pour l'indice dividendes réinvestis CAC 40 NR).

Une importante disparité des performances existe cependant au sein de la classe d'actifs. Les valeurs dites « de croissance » ont, une nouvelle fois, surperformé le marché, tandis que les valeurs « value » et « de rendement » sont en baisse.

De manière globale, les secteurs les plus impactés par la pandémie de coronavirus sont les plus durement sanctionnés. Les plus mauvaises performances sont pour les sociétés pétrolières, aéronautiques, foncières et celles liées aux services aux entreprises et au tourisme.

Dans l'indice CAC 40, près de la moitié des valeurs (19 sur 40) enregistre une performance positive sur l'année. Les secteurs du luxe et de la technologie dominent le palmarès. Sur le podium on retrouve Hermès (+32,03 %), Schneider Electric (+29,29 %) et ST Microelectronics (+26,32 %). Parmi les valeurs en hausse, mentionnons également LVMH (+23,35 %), L'Oréal (+17,73 %).

Les plus mauvaises performances sont pour Unibail-Rodamco (-54,08 %), Société Générale (-45,12 %) et Airbus (-31,19 %). Les valeurs financières souffrent, Axa perd 22,29 %, Crédit Agricole baisse de 20,15 % et BNP Paribas est à -18,41 %.

Au niveau des principales devises, l'euro s'est renforcé par rapport au dollar (+9 %), passant de 1,12 à 1,22 sur l'année et à la livre sterling (+5,6 %).

Les devises émergentes souffrent, impactées par une situation sanitaire souvent compliquée, et se déprécient fortement. Le réal brésilien perd 38 % et la livre turque baisse de 40 % par rapport à l'euro.

Du côté des matières premières industrielles, aluminium, zinc, cuivre, nickel, la hausse est généralisée (entre +12 % et +27 %).

Les matières premières énergétiques baissent, le baril de pétrole (référence Brent Crude Oil) perd 21,5 % et clôture l'année aux alentours de 50 dollars. Au plus fort de la crise, le baril s'est écroulé et a atteint un point bas à 6,50 dollars.

Performance du fonds et principaux mouvements:

Le fonds GSD France affiche une performance de -18,77 % contre -5,57 % pour son indice de référence le CAC 40 dividendes réinvestis. Le CAC 40 (hors dividendes) perd 7,14 % sur l'année.

La sous-performance est, en partie, liée à une sous-pondération sur les valeurs du luxe et une surpondération sur les valeurs pétrolières/parapétrolières. La sous-performance par rapport à

l'indice de référence s'explique pour la quasi-totalité par la contre-performance du seul mois de mars.

Nous avons, au cours de l'année, géré l'exposition aux actions françaises par l'intermédiaire d'options (calls et puts) sur l'indice CAC 40. Au cours du premier semestre l'exposition aux actions a varié entre 77 % et 178 % (données mensuelles). Sur la seconde partie de l'année l'exposition aux actions a évolué entre 90 % et 110 %. Au 31 décembre l'exposition nette de GSD France au risque actions est de 100 %.

Parmi les mouvements les plus importants nous pouvons citer des achats sur les titres Christian Dior, CGG, Sanofi.

Parmi les principales ventes signalons LVMH, Imerys, Ipsen, Bouygues.

Nous avons profité de la volatilité pour effectuer des opérations (achat, puis vente) sur Air France, Plastic Omnium, Tarkett.

Nous avons également acheté des titres Alstom et Worldline et vendu des actions Accor et Sodexo, afin de respecter la modification de la composition de l'indice CAC 40.

Perspectives :

Les premiers mois de l'année 2021 risquent d'être compliqués sur le plan sanitaire et économique.

Les politiques monétaires et budgétaires extrêmement accommodantes constituent néanmoins d'importants soutiens pour les actifs risqués.

Dans la seconde partie de l'année 2021, un retour à une activité économique et à une situation sanitaire normalisées devraient permettre un net rebond des résultats des sociétés.

GSD GESTION

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Approches extra-financières : Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance

La notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance, bien qu'étant une composante prise en compte dans la décision d'investissement n'est pas déterminante dans le processus de sélection des valeurs au sein du portefeuille.

Une information plus complète sur la position de la Société de Gestion relative aux principes ESG est disponible sur la page « Informations réglementaires » du site internet www.gsdgestion.com.

Informations relatives aux mouvements du portefeuille

Sur l'année 2020, une rotation des actifs équivalente à 1,43 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 2,11.

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier

Au 31 décembre 2020, le FCP GSD France n'est investi dans aucun organisme de placement collectif géré par GSD Gestion.

Au cours de l'exercice, GSD France a détenu des parts du fonds Energy Value, fonds investi sur des valeurs du secteur pétrolier, géré par GSD Gestion.

Information sur les frais de gestion variables

La commission de surperformance est calculée selon la méthode de l'actif indicée et représente 15% TTC de la sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indice CAC 40 dividendes réinvestis.

Au cours de l'exercice, aucune commission de surperformance n'a été prélevée.

Produits dérivés de gré à gré

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Techniques de gestion efficace de portefeuille - Règlement SFTR

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 (« Règlement SFTR ») relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation, notamment prêts/emprunts de titres ou mises en pension, au cours de l'exercice et n'a donc pas d'informations à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Swing pricing

Aucune disposition relative au swing pricing ou aux droits ajustables n'est applicable.

Financement de la recherche

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds est éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au PEA-PME.

Changements substantiels

Le FCP GSD France n'a fait l'objet d'aucun changement substantiel au cours de l'exercice.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2020

GSD FRANCE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 5 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2020) s'est élevé à 320 977 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 270 560 euros, soit 84 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 50 417 euros, soit 16 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

BILAN ACTIF

	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	5 317 678,23	5 446 561,40
Actions et valeurs assimilées	5 317 678,23	5 339 071,40
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 317 678,23	5 339 071,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	75 220,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	75 220,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	32 270,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	32 270,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	52 393,67	22 543,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	52 393,67	22 543,71
Comptes financiers	19 093,77	48 037,06
Liquidités	19 093,77	48 037,06
Total de l'actif	5 389 165,67	5 517 142,17

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
Capital	6 119 300,96	5 335 051,33
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-694 332,53	226 790,96
Résultat de l'exercice (a, b)	-108 498,94	-72 135,28
Total des capitaux propres	5 316 469,49	5 489 707,01
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	72 696,18	27 435,16
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	72 696,18	27 435,16
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	5 389 165,67	5 517 142,17

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
PXAXH0P00018 PXA/0320/PUT /5,400. INDICE CAC 40	0,00	642 600,00
Total Indices	0,00	642 600,00
Total Options	0,00	642 600,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	642 600,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	642 600,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10,81	9,29
Produits sur actions et valeurs assimilées	94 396,00	134 724,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	94 406,81	134 733,59
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	196,86	119,08
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	196,86	119,08
Résultat sur opérations financières (I - II)	94 209,95	134 614,51
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	195 210,81	207 497,45
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-101 000,86	-72 882,94
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-7 498,08	747,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-108 498,94	-72 135,28

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010322503	4,2 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010322503	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010322503 C

15% TTC de la sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indice Cac 40 dividendes réinvestis

Assiette : Actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif du FCP avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (CAC 40 dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le FCP.

La période de référence sur laquelle la commission de surperformance se calcule est l'exercice du FCP.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du FCP.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle est comptabilisée à partir du 02/03/2015 et sera acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2016.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des porteurs.

Pour les opérations de prises ou de mises en pension, la rémunération est entièrement acquise au FCP.

Pour les prêts de titres, le partage de la rémunération s'opère de la manière suivante : Le FCP conserve 40% de la rémunération reçue au titre des prêts, 35% par le conservateur, 12,5% par le dépositaire et 12,5% par la société de gestion de portefeuille.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Dépositaire 6.8% (2) - Société de Gestion 93.2% (1) Actions warrants et obligations convertible : France – Belgique – Pays-Bas : 1,1% TTC Max – Min 15€ TTC Autres Pays : 1.1% TTC Max – Min 35€ TTC	(1)	(2)	
Dépositaire 9% (2) - Société de Gestion 91% (1) Obligations : 0.50 % Max France – Belgique - Pays-Bas : Mini 15€ TTC Autres pays : Mini 35€ TTC			
Dépositaire 100 % (2) Billet de trésorerie, titre de créances négociables, certificat de dépôt : France : 25€ Etranger : 55€			
Dépositaire 100 % (2) Opérations S/R sur OPC forfait max TTC France : 15€ Etranger : 40€			
Marchés à terme Dépositaire 1.40€ (2) - Société de Gestion 4.60€ (1) Futures Eurex – Monep 6€ TTC/lot Max			
Dépositaire 4\$ (2) - Société de Gestion 5\$ (1) Futures CBT – BOT 9\$ TTC/lot			
Dépositaire 0.55% (2) - Société de Gestion 1.85% (1) Options Eurex 2.40% Max – Mini 7€ TTC/lot			
Prélèvement sur chaque transaction sur le montant de la transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats

membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2020	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	5 489 707,01	3 802 377,60
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 915 562,78	2 227 140,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 229 351,87	-1 755 579,54
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	331 631,70	384 604,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-618 494,31	-192 720,05
Plus-values réalisées sur contrats financiers	624 216,00	170 700,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-754 800,00	0,00
Frais de transaction	-175 631,67	-150 048,60
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-163 099,29	1 086 405,91
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	604 880,87	767 980,16
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	767 980,16	-318 425,75
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-2 270,00	-10 290,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	2 270,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 270,00	12 560,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-101 000,86	-72 882,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	5 316 469,49	5 489 707,01

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	19 093,77	0,36	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19 093,77	0,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2020
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-108 498,94	-72 135,28
Total	-108 498,94	-72 135,28

	31/12/2020	31/12/2019
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-108 498,94	-72 135,28
Total	-108 498,94	-72 135,28
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-694 332,53	226 790,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-694 332,53	226 790,96

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-694 332,53	226 790,96
Total	-694 332,53	226 790,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/12/2016	C1 PART CAPI C	4 336 460,63	637 064,280	6,80	0,00	0,00	0,00	-0,16
29/12/2017	C1 PART CAPI C	4 867 627,18	702 355,208	6,93	0,00	0,00	0,00	0,44
31/12/2018	C1 PART CAPI C	3 802 377,60	623 494,883	6,09	0,00	0,00	0,00	-0,24
31/12/2019	C1 PART CAPI C	5 489 707,01	690 673,280	7,94	0,00	0,00	0,00	0,22
31/12/2020	C1 PART CAPI C	5 316 469,49	824 074,776	6,45	0,00	0,00	0,00	-0,97

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	316 127,371000	1 915 562,78
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-182 725,875000	-1 229 351,87
Solde net des Souscriptions / Rachats	133 401,496000	686 210,91
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	824 074,776000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2020
FR0010322503 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	4,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	195 210,81
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
Créances	SRD et règlements différés	52 393,67
Total des créances		52 393,67
Dettes	SRD et règlements différés	51 997,92
Dettes	Frais de gestion	20 698,26
Total des dettes		72 696,18
Total dettes et créances		-20 302,51

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	5 317 678,23	100,02
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	5 317 678,23	100,02
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	52 393,67	0,99
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-72 696,18	-1,37
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	19 093,77	0,36
DISPONIBILITES	19 093,77	0,36
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	5 316 469,49	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			5 317 678,23	100,02
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			5 317 678,23	100,02
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			5 313 392,23	99,94
TOTAL FRANCE			5 018 480,23	94,39
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	5 000	51 600,00	0,97
FR0000051732 ATOS	EUR	500	37 390,00	0,70
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	250	67 825,00	1,28
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	125	109 950,00	2,07
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	1 400	162 330,00	3,05
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	2 200	295 350,00	5,56
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	2 037	28 579,11	0,54
FR0000120271 TOTAL SE	EUR	10 500	370 650,00	6,97
FR0000120321 L'OREAL	EUR	1 050	326 340,00	6,14
FR0000120503 BOUYGUES	EUR	800	26 920,00	0,51
FR0000120578 SANOFI	EUR	6 000	472 200,00	8,87
FR0000120628 AXA	EUR	8 000	156 096,00	2,94
FR0000120644 DANONE	EUR	3 000	161 280,00	3,03
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	800	125 440,00	2,36
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	650	332 085,00	6,25
FR0000121261 MICHELIN	EUR	700	73 465,00	1,38
FR0000121329 THALES	EUR	500	37 450,00	0,70
FR0000121485 KERING	EUR	325	193 180,00	3,63
FR0000121501 PEUGEOT	EUR	2 000	44 740,00	0,84
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 300	165 815,00	3,12
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	2 200	260 260,00	4,90
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	2 000	40 020,00	0,75
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	2 100	78 750,00	1,48
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	600	76 080,00	1,43
FR0000125486 VINCI	EUR	2 000	162 720,00	3,06
FR0000127771 VIVENDI	EUR	3 000	79 140,00	1,49

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000130403 CHRISTIAN DIOR	EUR	500	227 300,00	4,28
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	837	34 116,12	0,64
FR0000130650 DASSAULT SYSTEMES	EUR	500	83 075,00	1,56
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	3 500	59 577,00	1,12
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	4 200	181 041,00	3,41
FR0000131906 RENAULT	EUR	600	21 456,00	0,40
FR0000133308 ORANGE	EUR	10 000	97 340,00	1,83
FR0010208488 ENGIE	EUR	8 000	100 160,00	1,88
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	1 000	46 610,00	0,88
FR0010307819 LEGRAND	EUR	1 200	87 600,00	1,65
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	600	47 460,00	0,89
FR0013181864 CGG RGPT	EUR	80 000	64 800,00	1,22
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	500	32 290,00	0,61
TOTAL LUXEMBOURG			18 880,00	0,36
LU1598757687 ARCELORMITTAL	EUR	1 000	18 880,00	0,36
TOTAL PAYS-BAS			276 032,00	5,19
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	2 000	60 560,00	1,14
NL0000235190 AIRBUS	EUR	2 400	215 472,00	4,05
TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé			4 286,00	0,08
TOTAL FRANCE			4 286,00	0,08
FR0013309614 CGG BSA 1	EUR	32 000	1 920,00	0,04
FR0013309622 CGG BSA 2	EUR	130 000	2 366,00	0,04

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



GSD FRANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

GSD FRANCE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GSD GESTION
37, rue de Liège
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GSD FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



GSD FRANCE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM